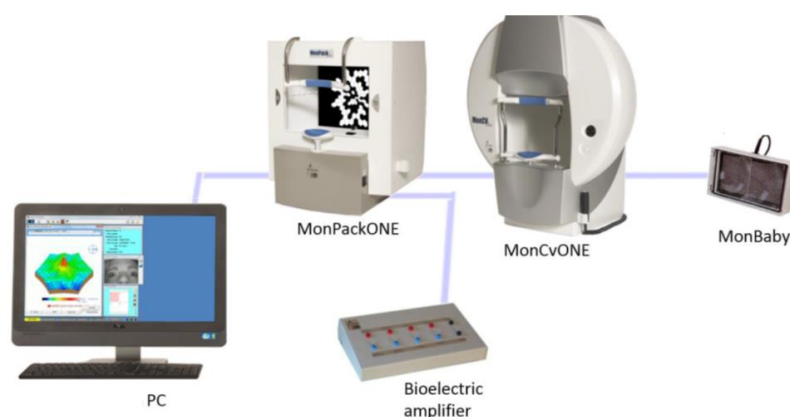


COVID-19 ET UTILISATION DES APPAREILS METROVISION

Service assurance-qualité, Metrovision



Introduction

Ces recommandations ont pour but de minimiser les risques de transmission du COVID-19 lors de l'utilisation des appareils Vision Monitor de Metrovision, que ce soit pour les examens du champ visuel, d'électrophysiologie visuelle ou de motricité oculaire. Elles ont été écrites en tenant compte de l'état actuel et limité des connaissances sur le COVID-19.

Il est recommandé de ne pas réaliser d'examen sur les patients atteints de COVID-19 et de reporter les examens si fièvre, toux, courbature, diarrhée, anosmie – agueusie (information CNPO, AFO, SFOP et SNOF) ou si contact direct avec un proche lui-même atteint de COVID19.

Protection pendant la réalisation des examens

Dans la salle d'examen, éviter l'utilisation de climatisation, en particulier de celles avec recyclage de l'air. Bien aérer la salle entre deux examens.

Il est recommandé de faire porter un masque au patient afin de protéger le personnel soignant mais aussi d'éviter toute projection sur les surfaces internes des appareils. Les accompagnants ne doivent pas pénétrer dans la salle d'examen.

Il est recommandé de placer le poste de commande (PC opérateur) à une distance d'au moins deux mètres du patient. Pour cela, il peut être nécessaire de remplacer les câbles de connections entre le PC et l'appareil. Contacter Metrovision pour la fourniture de câbles adaptés.

METROVISION - 4 rue des Platanes - 59840 PERENCHIES FRANCE

■ Tél : +33 3 20 17 19 50

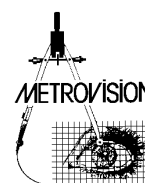
Fax : +33 3 20 17 19 51 ■

■ contact@metrovision.fr

<http://www.metrovision.fr> ■

■ version 11/06/2020

© 2020 Metrovision ■



Metrovision propose une plaque de protection permettant d'éviter la contamination de la partie interne des appareils MonPackONE, MonCv3 et MonColor.
Cette plaque crée une légère diminution de la luminance des tests sans incidence sur la qualité des examens. Elle ne gêne pas la surveillance de la fixation par vidéo proche infrarouge.



Pour les examens d'électrophysiologie visuelle, il est recommandé de n'utiliser que des électrodes à usage unique.

Nettoyage des appareils

Il est recommandé de désinfecter **avant** chaque examen tout ce qui a peut être en contact avec le patient :

- le siège du patient, la table d'examen, l'appui tête, la face avant et les flancs de l'appareil, la poire de réponse, les verres correcteurs, le cache œil, l'amplificateur bioélectrique, les raccords d'électrodes ...

Cette désinfection peut être réalisée avec une lingette non pelucheuse imbibée d'alcool isopropylique à 70 % ou un autre produit virucide (lingettes Wip'Anios – se reporter aux recommandations d'utilisation de la société Anios).

Les écrans (anciens écrans cathodiques, écrans LCD), même s'ils ne sont pas en contact direct avec le patient peuvent également être désinfectés à l'aide des lingettes décrites précédemment.

Pour les surfaces internes telles que l'intérieur de la coupole de champ visuel (elles ne sont normalement pas en contact avec le patient, ce dernier portant un masque comme préconisé précédemment), un nettoyage occasionnel est possible en cas d'accident mais un nettoyage systématique n'est pas recommandé car ces surfaces sont recouvertes de peintures spéciales qui risqueraient d'être endommagées.

